



Paris, le 19/10/2023

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LES JEUDI 26 ET VENDREDI 27 OCTOBRE 2023

La Fédération CGT du Spectacle, FNSAC-CGT, appelle à deux journées de mobilisation et de grève les 26 et 27 octobre 2023. L'ensemble des syndicats de la Fédération manifesteront ensemble pour revendiquer le maintien et l'amélioration de nos droits selon les règles spécifiques des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage.

La renégociation de l'assurance chômage, sous pression du gouvernement qui projette de ponctionner les excédents, et celle du régime spécifique des salarié·es intermittent·es du spectacle est préoccupante.

Pour la CGT, il est exclu que des économies soient réalisées sur le dos des privé·es d'emploi relevant du régime général ou des annexes 8 et 10. Le cadrage de la négociation concernant les intermittent·es s'est conclu par la signature par le patronat et des confédérations syndicales (hors FO et CGT) d'un texte qui impose de faire des économies de 15% sur les annexes 8 et 10, signifiant un fort risque de baisse des droits des artistes et technicien·nes, au détriment des entreprises du secteur. La négociation professionnelle des annexes 8 et 10 est donc particulièrement difficile dans ce contexte. La journée du 13 octobre a initié un processus de mobilisation professionnelle qui prend de l'ampleur et va durer au-delà du 27 octobre, date de fin des négociations pour les annexes 8 et 10 puisqu'il faudra ensuite défendre l'éventuel accord afin qu'il soit appliqué par les partenaires sociaux au niveau interprofessionnel.

Des problématiques structurelles menacent nos professions et l'urgence est de se fédérer et de nous organiser pour défendre nos métiers, nos salaires et nos conditions de travail !

La CGT Spectacle est engagée dans cette négociation et revendique la défense des grands équilibres que nous avons obtenus en 2016 et défendus en 2019. Nous portons également des revendications pour répondre aux préoccupations qui occupent la profession et améliorer l'accès aux droits sociaux et à l'indemnisation chômage des artistes et technicien·nes du spectacle.

C'est pourquoi la Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève à compter du jeudi 26 octobre 2023 à 0h et jusqu'au vendredi 27 octobre 2023 à 24h, pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à ces journées de grève et de manifestations.

Denis GRAVOUIL,

Secrétaire Général de la CGT Spectacle.

Fédération Nationale
des Syndicats du Spectacle,
du Cinéma, de l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT

14-16 rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20